

D'ailleurs, s'il est nécessaire que les secrétaires-trésoriers fournissent tous ces renseignements, il est également nécessaire qu'ils soient compilés et mis à la connaissance du public, puisque sans cela ils n'ont aucune utilité pratique, et la loi qui en ordonne la collection est une nullité qu'il vaudrait mieux faire disparaître de nos statuts.

STATISTIQUES AGRICOLES

En Angleterre et aux Etats-Unis, le gouvernement publie tous les ans sur les résultats de l'agriculture des statistiques qui font connaître dans tous les détails la condition et le produit de l'industrie agricole. Ces statistiques font voir l'étendue des terrains en culture, en pâturage, et en jardins potagers ou vergers, l'étendue respective des différentes cultures : céréales, foin, légumes, etc., le nombre des différentes espèces de bétail, les quantités de céréales, de foin, de légumes, etc., récoltées, ainsi que la quantité et la valeur des produits de l'industrie domestique : beurre, fromage, lin, etc. Ces statistiques, notamment celles qui se rapportent à la production des céréales et au bétail, ont la plus grande actualité et fournissent au commerce comme à la classe agricole des renseignements d'une valeur presque inappréciable. C'est en grande partie sur les rapports du *Board of Statistics*, en Angleterre, et du *Bureau of Statistics*, de Washington, que se guident les négociants qui font le commerce des céréales et des autres produits agricoles.

Nous ne prétendons pas que la statistique agricole soit aussi importante dans la province de Québec, mais nous soutenons qu'il est nécessaire de connaître chaque année, au moins dans les parties les plus importantes, les résultats